



« Sous des formes diverses et variées, nous avons tous le droit de nous exprimer, sans même troubler l'ordre public. Notre démocratie est riche. Respectons-là et préservons-là. »

Patrick Simonin,  
président de VAUD Associations

## J'peux pas, j'ai Landsgemeinde (suite et fin)

Le Jour J de cette fameuse Landsgemeinde de Glaris, toute la ville a revêtu son ambiance d'apparat. Décoration généreuse et centre-ville fermé à la circulation pour y accueillir marché des terroirs et guinguettes. Une bonne partie de ces dernières étaient déjà opérationnelles la veille au soir dans une ambiance de « nuit des longs couteaux » en version politique suisse.

La journée démarre par un long cortège, au rythme lent sous forme de procession solennelle, qui amène tout le monde au cœur du « ring ». Une fois tout le monde installé, la Landsgemeinde va pouvoir débiter. Et une fois que l'ordre du jour démarre, tout est quasiment possible, chacun pouvant se présenter devant l'estrade, muni de son bulletin de vote, et demander ainsi la parole :

- Lors des élections, en présence du Landamann et de deux

juges, alors qu'il y a plus de 6000 personnes présentes, les candidats doivent être annoncés par une « bouellée » qui stipule leurs prénom, nom et village. Chose quasi impensable, une votation a été nécessaire ce jour-là pour élire le Landamann.

- La fixation des points d'impôts n'a soulevé aucune discussion.

- Un citoyen, soutenu préalablement par au moins dix députés (sur soixante) peut amener personnellement un sujet, sorte de motion. S'il n'a pas gagné cette fois-ci, sa prise de parole devant l'assemblée aura été probante.

- Une nouvelle loi sur les pistes cyclables, passablement discutée, a finalement été acceptée d'une courte majorité.

- Après un débat fleuve, un crédit d'investissement de 35,5 millions pour une école professionnelle a été amendé par la Landsgemeinde. Pour

le porter à 37,2 millions afin que la salle de gym du projet soit compatible avec des compétitions sportives. La courte prise de parole du président du VBC Näfels et conseiller national sortant – Glaris n'en a qu'un seul – a eu ici toute son importance.

L'ordre du jour est épuisé, la parole n'est plus demandée, il est temps d'investir le centre-ville pour commémorer cette riche tradition.

Magnifique expérience vécue ce jour-là, Preuve vivante que sous des formes diverses et variées, nous avons tous le droit de nous exprimer, sans même troubler l'ordre public. Notre démocratie est riche. Respectons-là et préservons-là.

*La première partie de cette chronique « en deux temps » est parue dans La Région du 21 mai.*

## Le Repuis plébiscité par la Fondation BCV

**SOUTIEN** A l'instar du château de La Sarraz, de l'Association Art-en-Ciel et de la Fondation Promojazz-Chorus, le Centre de formation professionnelle spécialisée a eu droit à un don.

Réuni dans le Lavaux, le conseil de la Fondation BCV a récompensé cette année, et ceci pour la 29<sup>e</sup> fois, des lauréats qu'elle a choisis dans les domaines scientifique, social et culturel. Elle a ainsi attribué quatre dons, d'une valeur totale de 300 000 francs, au Repuis – le Centre de formation professionnelle spécialisée (CFPS) basé à Grandson –, à l'Association Art-en-Ciel, à la Fondation Promojazz-Chorus et à la Fondation du Château de La Sarraz.

Juridiquement indépendante de la BCV, la Fondation BCV distribue ainsi les fruits du capital dont la Banque l'a dotée. Depuis sa création, en 1995, elle a récompensé plusieurs dizaines d'acteurs majeurs de la vie scientifique, sociale et culturelle vaudoise en leur octroyant plus de



10 millions de francs sous forme de dons et de prix.

Parmi les lauréats 2024, donc, le CFPS Le Repuis. Présent sur toute la Suisse romande et doté d'un magnifique campus situé à Grandson, il accueille, rappelons-le, chaque année quelque 400 apprenties et apprentis en difficulté d'apprentissage et les forment dans une vingtaine de domaines professionnels. Son projet « Place du Village » a pour vocation la création d'un espace dynamique au cœur de

son campus, favorisant l'unité et renforçant l'esprit communautaire, jouant ainsi le rôle de liaison entre les différents lieux de formation, reliant les ateliers, les salles de classe, les hébergements, les restaurants et autres bâtiments administratifs, soit un lieu de passage essentiel à la vie de l'institution.

Le don de la Fondation BCV, de 100 000 francs, contribuera donc à offrir à ces 400 apprenties et apprentis un lieu convivial propice à leur formation. • Réd. / Com.

### EN BREF

#### TRAFIC DE DROGUE EN PAYS DE VAUD Sacré coup de filet !

Une vaste opération policière ayant permis d'interpeller 39 personnes à Lausanne en lien avec le trafic de drogue – en particulier celui de cocaïne en rue dans les différentes villes du canton – a été dévoilée hier. Ce coup de filet, qui s'est déroulé le 14 mai dans un immeuble de la rue de Genève, a débouché sur la saisie de plus d'un kilo de cocaïne, de diverses autres drogues et de 48 000 francs en espèces. Les forces de l'ordre – 57 policiers en tout – ont investi plusieurs appartements de cet immeuble qui servait de base arrière au trafic, a annoncé la Police cantonale vaudoise, qui a mené l'opération avec la police de Lausanne.

Les personnes interpellées, qui ont été dénoncées, transférées et incarcérées, sont des ressortissants nigériens et ghanéens, âgés de 22 à 40 ans. • ATS